

SICAV OPPORTUNITY
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV OPPORTUNITY pour la période allant du 1er Avril au 30 Juin 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **44 222 498,791** dinars, un actif net de **41 270 628,848** dinars et un bénéfice de la période de **2 891 619,258** dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV OPPORTUNITY, comprenant le bilan au 30 Juin 2026, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV Opportunity arrêtés au 30 Juin 2026, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV OPPORTUNITY pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bassem JEDDOU

Tunis, le 24 JUILLET 2026

BILANS COMPARES		NOTE	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	26 123 081,966	464 929,851	516 908,324
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		24 546 196,925	392 779,369	442 329,877
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		1 576 885,041	46 257,977	47 881,192
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0,000	25 892,505	26 697,255
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	17 092 157,029	213 449,074	188 592,153
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	15 551 752,194	165 636,331	170 470,877
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	1 540 404,835	47 812,743	18 121,276
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		1 007 259,796	16,429	8 287,193
AC3-A	CREANCES D'EXPLOITATION		1 007 259,796	16,429	8287,193
TOTAL ACTIF			44 222 498,791	678 395,354	713 787,670
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	1 080 326,288	1 202,318	1 252,309
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	1 871 543,655	28 083,612	20 680,812
TOTAL PASSIF		PA	2 951 869,943	29 285,930	21 933,121
ACTIF NET			41 270 628,848	649 109,424	691 854,549
CP1	CAPITAL	CP1	42 133 243,633	650 594,054	692 869,224
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	-862 614,785	-1 484,630	-1 014,675
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		-625 423,220		-2 115,730
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-237 191,565	-1 824,546	1 101,055
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		0,000	339,916	0,000
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
CP2-E	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
ACTIF NET			41 270 628,848	649 109,424	691 854,549
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			44 222 498,791	678 395,354	713 787,670

ETATS DE RESULTAT COMPARÉS		Note	Du 01.04.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	380 509,244	381 179,667	8 269,476	10 779,613	20 875,141
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		353 820,000	353 820,000	7 627,050	9 355,050	18 281,850
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		26 689,244	27 359,667	642,426	1 424,563	2 593,291
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	185 046,543	202 114,252	2 814,157	5 861,839	11 747,125
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0,000	1 661,989	1 774,424	3 724,588	7 554,303
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		107 742,818	119 084,335	1 039,733	2 137,251	4 192,822
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		25 273,578	26 278,422	0,000	0,000	0,000
PR2-D	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		52 030,160	55 089,520	0,000	0,000	0,000
REVENUS DES PLACEMENTS			565 555,788	583 293,919	11 083,633	16 641,452	32 622,266
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-1 162 744,014	-1 183 730,577	-3 457,766	-6 762,601	-14 309,433
REVENU NET DES PLACEMENTS			-597 188,226	-600 436,658	7 625,867	9 878,851	18 312,833
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-18 313,126	-24 986,561	-4 944,484	-11 703,397	-20 428,563
RESULTAT D'EXPLOITATION			-615 501,352	-625 423,219	2 681,383	-1 824,546	-2 115,730
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-194 166,877	-237 191,565	123,825	339,916	1 101,055
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			-809 668,229	-862 614,784	2 805,208	-1 484,630	-1 014,675
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		194 166,877	237 191,565	-123,825	-339,916	-1 101,055
PR4-B	VARIATION DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		3 492 859,960	3 657 834,050	28 810,334	77 166,794	116 919,571
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		50 329,382	71 145,463	-9 568,892	-9 504,785	-4 465,449
PR4-D	RAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		-36 068,732	-47 523,585	-88,045	-152,152	-203,094
RESULTAT NET DE LA PERIODE			2 891 619,258	3 056 032,709	21 834,780	65 685,311	110 135,298

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01/01/2026 AU 30/06/2026**

DESIGNATION		Du 01.04.2026 au 31.03.2026	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
		Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	2 891 619,257	3 056 032,708	21 834,780	65 685,311	110 135,298
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	-615 501,353	-625 423,220	2 681,383	-1 824,546	-2 115,730
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	3 492 859,960	3 657 834,050	28 810,334	77 166,794	116 919,571
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	50 329,382	71 145,463	-9 568,892	-9 504,785	-4 465,449
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	-36 068,732	-47 523,585	-88,045	-152,152	-203,094
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	0	0	0	0
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	26 334 868,594	37 522 741,594	-2 324,352	-2 678,130	-4 382,992
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	27 666 400,000	35 710 100,000	318 000,000	715 500,000	1 632 600,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	7 772 408,867	10 260 664,139	92 811,630	83 755,986	72 664,797
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	-54 954,621	-17 579,730	-11 643,470	-11 643,470	-26 607,485
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX. EN COURS(S)	-452 404,041	-496 612,239	-8 872,683	-386,908	297,621
	RACHATS	-8 596 581,576	-7 933 830,576	-392 619,829	-789 903,738	-1 683 337,925
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-10 007 600,000	-10 204 400,000	-319 600,000	-717 100,000	-1 635 300,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	1 132 902,447	2 044 231,776	-86 204,997	-85 200,139	-75 492,895
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	19 878,404	-33 083,026	11 669,577	11 669,577	26 651,540
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	258 237,164	259 420,674	1 515,591	726,824	803,430
	VARIATION DE L'ACTIF NET	29 226 487,302	40 578 774,302	19 510,428	63 007,181	105 752,306
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	12 044 141,371	691 854,549	629 598,999	586 102,243	586 102,243
AN4-B	FIN DE PERIODE	41 270 628,848	41 270 628,848	649 109,424	649 109,424	691 854,549
AN5	NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	83 577	5 108	5 135	5 135	5 135
AN5-B	FIN DE PERIODE	260 165	260 165	5 119	5 119	5 108
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE PERIODE	144,108	135,445	122,609	114,138	114,138
B-	FIN DE PERIODE	158,633	158,633	126,804	126,804	135,445
AN6	TAUX DE RENDEMENT	10,08%	17,12%	3,42%	11,10%	18,67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV OPPORTUNITY » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du ministre des Finances en date du 12 Mars 2001 et a été créée le 29 Juin 2001.

La SICAV OPPORTUNITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV OPPORTUNITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion d'OPCVM et anciennement dénommée BIAT Asset Management (BAM), assure la gestion financière de la SICAV OPPORTUNITY et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2026 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Évaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12 /2025 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

3.3 Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société détient une ligne de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018. Elle est valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

3.4 Évaluation des autres placements :

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Code ISIN	DESIGNATION DES TITRES	NBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30/06/2026	% de L'ACTIF NET
AC1-A Actions et droits rattachés			20 710 893	24 546 197	59,476%
TN0003400058	AMEN BANK	43 000	2 857 538	3 546 294	8,593%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	6 800	450 976	612 945	1,485%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	210 000	408 570	428 190	1,038%
TN0007670011	DELICE HOLDING	121 000	2 072 630	2 410 441	5,841%
TN0007510019	LAND'OR	37 000	606 138	592 444	1,436%
TN0007620016	MPBS	133 000	1 146 009	1 457 414	3,531%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING	150 000	1 574 632	1 916 700	4,644%
TN0005700018	POULINA G H	52 000	1 328 487	1 424 436	3,451%
TN0007610017	SAH LILAS	121 000	1 654 605	1 668 711	4,043%
TN0007740012	SAM	1 959	6 096	11 678	0,028%
TNLPW5AW8TJ4	SAM DA 2025-8/85	1 600	419	864	0,002%
TN0001100254	SFBT	65 000	912 084	943 995	2,287%
TNQPQXRODTH8	SMART TUNISIE	10 606	314 312	300 235	0,727%
TN0006530018	SOTETEL	32 500	569 877	862 648	2,090%
TN0006560015	SOTUVER	95 943	2 028 648	2 733 992	6,625%
TN0006060016	STAR	21 150	1 392 493	1 911 135	4,631%
TN0007440019	TELNET HOLDING	68 000	709 976	814 368	1,973%
TN0007270010	TPR	120 976	1 717 115	1 878 757	4,552%
TN0002100907	TUNISIE LEASING & FACTORING	10 500	407 633	424 925	1,030%
TN0007720014	UNIMED	60 050	552 656	606 025	1,468%
AC1-B Emprunts d'État			1 580 120	1 576 885	3,821%
TNN0SOORH1F1	BTA 8,25% JUIN 2031	1 000	987 800	985 553	2,388%
TNN0SOORH1F1	BTA 8,25% JUIN 2031	600	592 320	591 332	1,433%
Total portefeuille titres			22 291 013	26 123 082	63%

(1) La plus-value potentielle constatée sur les BTA en portefeuille dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018 s'élève, au 30/06/2026, à **7 864,000 Dinars** et correspond à l'écart entre la valeur actuelle des BTA issue de la courbe des taux des émissions souveraines et leur prix d'acquisition. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **380 509,245 dinars** du 01/04/2026 au 30/06/2026 contre **8 269,476 dinars** du 01/04/2025 au 30/06/2025 se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Revenus des obligations de sociétés	353 820,000	353 820,000	7 627,050	9 355,050	18 281,850
Revenus des Emprunts d'Etats	26 689,245	27 359,667	642,426	1 424,563	2 593,291
Revenus des autres valeurs (TITRES OPCVM)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TOTAL	380 509,245	381 179,667	8 269,476	10 779,613	20 875,141

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités**AC2-A- Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2026, à **15 551 752,196 dinars**, contre un solde **165 636,331** dinars au 30.06.2025 et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Bons de Trésors à Court Terme	0,000	105 625,153	109 454,871
Certificat de dépôt	8 924 472,065	0,000	0,000
Dépôt à terme	3 025 217,753	60 011,178	61 016,006
Pensions livrées	3 602 062,377	0,000	0,000
Total	15 551 752,196	165 636,331	170 470,877

AC2-A-1 Dépôt à vue :

Désignation	Taux	Σ Intérêt couru Brut	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% Actif net
CAT BAM-O BIAT_O, 7.9900, 14/05/2026, 14/08/2026	0,080	31 522,192	3 000 000,000	3 025 217,753	7,35%
Total		31 522,192	3 000 000,000	3 025 217,753	7,35%

AC2-A-2 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% de l'Actif Net
TNOBAGLHULQ1	BH-->CD0.5MD.03/03/26-09/09/26-8.39%	BH	8,390	500 000,000	493 579,193	1,196%
TNYRQKFE2784	BNA-->CD0.5MD.06/04/26-15/07/26-8.24%	BNA	8,240	500 000,000	498 722,316	1,208%
TNTA4HSPC3D8	BH-->CD0.5MD.07/04/26-14/10/26-8.24%	BH	8,240	500 000,000	490 612,285	1,189%
TNJEE9CWC191	BNA-->CD0.5MD.20/04/26-29/07/26-8.24%	BNA	8,240	500 000,000	497 452,769	1,205%
TNT2IGJHAZR3	BH-->CD0.5MD.22/04/26-20/08/26-8.24%	BH	8,240	500 000,000	495 474,020	1,201%
TNMH456VS7A3	BNA-->CD0.5MD.29/04/26-06/10/26-8.24%	BNA	8,240	500 000,000	491 312,004	1,190%
TN2A7HBLTHB9	BNA-->CD0.5MD.30/04/26-07/10/26-8.24%	BNA	8,240	500 000,000	491 224,402	1,190%
TNV0FSMH05H3	QBB - TUNISIA-->CD0.5MD.11/05/26-10/07/26-8.04%	QNB	8,040	500 000,000	499 197,613	1,210%
TNX2BFBV6PJ4	BNA-->CD1MD.13/05/26-20/10/26-8.24%	BNA	8,240	1 000 000,000	980 178,271	2,375%
TNL8G8V2Y1I7	BNA-->CD0.5MD.14/05/26-21/10/26-8.24%	BIAT	8,240	500 000,000	490 002,080	1,187%
TNMNNC42C4H8	BIAT-->CD1MD.24/06/26-04/07/26-7.99%	BIAT	7,990	1 000 000,000	999 467,688	2,422%
TN7BHAIQSPL6	BIAT-->CD1MD.25/06/26-05/07/26-7.99%	BIAT	7,990	1 000 000,000	999 290,408	2,421%
TNM7HPO8X5F0	QNB - TUNISIA-->CD0.5MD.26/06/26-06/07/26-8.04%	QNB	8,040	500 000,000	499 553,832	1,210%
TNDGJWJ3JW35	BIAT-->CD1MD.30/06/26-10/07/26-7.99%	BIAT	7,990	1 000 000,000	998 405,186	2,419%
Total				9 000 000,000	8 924 472,065	21,624 %

AC2-A-2 Créances sur opérations de pensions livrées :

Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% de l'Actif Net
PPL -1,401M30J290626 290726 7,740%,BT1361BTA23/27C	BT	7,74%	1 400 686,760	1 401 289,055	3,40%
PPL -2,200M93J300626 011026 7,990%,BT2146BTA11/30C	BT	7,99%	2 200 284,981	2 200 773,322	5,33%
Total			3 600 971,741	3 602 062,377	8,728%

AC2-B. Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2026, à **1 540 404,835 dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent **185 046,541 dinars** du 01/04/2026 au 30/06/2026 contre **2 814,157 dinars** du 01/04/2025 au 30/06/2025 se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.04.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Revenus des Bons de Trésor à CT	0,000	1 661,989	1 774,424	3 724,588	7 554,303
Revenus des certificats de dépôts	107 742,818	119 084,335	0,000	0,000	4 192,822
Revenus des Autres Placements (Dépôts à Terme)	25 273,578	26 278,422	1 039,733	2 137,251	4 192,822
Revenus des prises en pension	52 030,145	55 089,505	0,000	0,000	0,000
TOTAL	185 046,541	202 114,251	2 814,157	5 861,839	11 747,125

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/04/2026 au 30/06/2026 à **1 162 744,014 dinars**, contre **3 457,766 dinars** du 01/04/2025 au 30/06/2025, et se détaillant ainsi :

Charges de gestion des placements	Du 01.04.2026 au 30.06.2026	Du 01.01.2026 au 30.06.2026	Du 01.04.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Rémunération du gestionnaire	1 127 381,405	1 143 704,282	2 689,367	5 259,793	11 129,544
Rémunération du dépositaire	8 840,654	10 006,578	192,104	375,707	794,980
Rémunération du distributeur	26 521,955	30 019,717	576,295	1 127,101	2 384,909
Total	1 162 744,014	1 183 730,577	3 457,766	6 762,601	14 309,433

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation des placements s'élèvent du 01/04/2026 au 30/06/2026 à **18 313,125 dinars**, contre **4 944,484 dinars** du 01/04/2025 au 30/06/2025, et se détaillant ainsi :

Autres charges d'exploitation	Du 31.03.2026 au 01.04.2026	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 30.04.2025	Du 01.01.2025 au 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Redevance CMF	7 428,203	8 407,830	161,387	315,625	667,873
Impôts et Taxes	1 334,816	1 421,538	31,949	44,983	90,670
Rémunération du CAC	6 503,572	9 125,008	1 745,613	5 375,604	7 618,366
Jetons de présence	1 500,000	3 000,000	1 355,750	3 000,000	6 000,000
Publicité et Publications	833,443	1 607,058	76,237	1 062,787	3 181,603
Charges Diverses	713,091	1 425,127	1 573,548	1 904,398	2 870,05
Total	18 313,125	24 986,561	4 944,484	11 703,397	20 428,563

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation présentent au 30/06/2026 un solde de **1 007 259,796 dinars**, contre **16,429 dinars** au 30/06/2025 et se détaillant comme suit :

Désignation	Montant 30.06.2026	Montant 30.06.2025	Montant 31.12.2025
Autres créances d'exploitation	1 007 259,796	16,429	8 287,190
Total	1 007 259,796	16,429	8 287,193

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2026 à **2 951 869,943 Dinars** contre **29 285,930 Dinars** au 30/06/2025 et s'analyse comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant Du 30.06.2026	Montant Du 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
PA1	Opérateurs créditeurs	1 080 326,288	1 202,318	1 252,309
PA2	Autres créditeurs divers	1 871 543,655	28 083,612	20 680,812
TOTAL		2 951 869,943	29 285,930	21 933,121

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/06/2026 à **1 080 326,288 dinars** contre **1 202,318 dinars** au 30/06/2025 et se détaillant comme suit :

Opérateurs créditeurs	Montant Du 30.06.2026	Montant Du 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Gestionnaire	54 878,220	497,620	974,016
Dépositaire	1 013 688,448	128,403	69,574
Distributeur	11 759,620	576,295	208,719
Total	1 080 326,288	1 202,318	1 252,309

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31/03/2026 à **1 871 543,655 dinars** contre **28 083,612 dinars** au 30/06/2025 et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant Du 30.06.2026	Montant Du 30.06.2025	Du 01.01.2025 au 31.12.2025
Etat, impôts et taxes	6 431,593	365,172	127,063
Redevance CMF	3 293,632	53,075	58,455
Provision pour charges à payer	4 870,693	11 806,844	0,000
Rémunération CAC	9 058,204	6 217,172	4 330,686
Jetons de présence	3 000,000	3 000,000	6 000,000
Divers publication	5 492,483	6 641,349	7 597,366
Autres créditeurs divers	0,000	0,000	2 567,242
Dette sur souscription/rachat	1 839 397,050	0,000	0,000
Total	1 871 543,655	28 083,612	20 680,812

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au **30/06/2026** se détaillent comme suit :

Capital du : 02/01/2026

:

Montant :	510 800
Nombre de titres :	5 108
Nombre d'actionnaires :	20

**Souscriptions
réalisées :**

Montant :	35 710 100
Nombre de titres émis :	357 101
Nombre d'actionnaires nouveaux :	186

Rachats effectués :

Montant :	10 204 400
Nombre de titres rachetés :	102 044
Nombre d'actionnaires sortants :	0

Capital au : 30/06/2026

:

Montant :	42 133 244
· Montant en nominal	26 016 500
· Sommes non Capitalisables (1)	16 190 835
· Sommes capitalisées (2)	-74 091
· Nombres de titres	260 165
· Nombre d'actionnaires	206

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent à **16 190 834,930 Dinars** au 30.06.2026 et se détaillent comme suit :

Rubrique	Montant au 30/06/2026
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	204 483,087
1- Résultat non distribuable de l'exercice	3 681 455,928
? Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	3 657 834,050
? +/- values réalisées sur cession de titres.	71 145,463
? +/- Frais de négociation de titres	-47 523,585
2- Régularisation des sommes non distribuables	12 304 895,915
? Aux émissions	10 260 664,139
? Aux rachats	2 044 231,776
Total sommes non distribuables	16 190 834,930

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 30/06/2026 à **-74 091,290 Dinars** et se détaillant comme suit :

Rubriques	Montant au 30/06/2026
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	-22 413,859
Sommes capitalisées de l'exercice	-1 014,675
Régularisation des sommes capitalisées l'exercice clos	-50 662,756
-Aux émissions	-17 579,730
-Aux rachats	-33 083,026
Total des sommes capitalisées	-74 091,290

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY ;

Le solde de ce poste au 30.06.2026 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	625 423,220
Régularisation du résultat distribuable de la période	237 191,565
SOMMES DISTRIBUABLES	862 614,785

5. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action :

Rubriques	30/06/2026	30/06/2025
• Revenus des placements	2,242	3,251
• Charges de gestion des placements	-4,550	-1,321
• Revenus net des placements	-2,308	1,930
• Autres charges d'exploitation	-0,096	-2,286
• Résultat d'exploitation	-2,404	-0,356
• Régularisation du résultat d'exploitation	-0,912	0,066
Sommes capitalisables de la période	-3,316	-0,290
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,912	-0,066
• Variation des +/- values potentielles/titres	14,060	15,075
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,273	-1,857
• Frais de négociation de titres	-0,183	-0,030
Résultat net de la période	11,747	13,188

5-2 Ratio de gestion des placements :

<u>5-2 Ratio de gestion des placements</u>	<u>30.06.2026</u>	<u>30.06.2025</u>
Charges de gestion des placements/actif net moyen	-7,133%	1,063%
Autres Charges d'exploitation/actif net moyen	-0,151%	1,840%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	-3,769%	-0,233%
Actif net moyen	16 594 781,365	635 975,397

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et ce, à compter du 1er Avril 2003, Celle-ci est chargée notamment de la gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,7 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu. Etant précisé que les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,70% TTC à 1,70% HT** de l'actif net l'an.

Par ailleurs le Conseil d'Administration réuni le 16 mars 2026, il a été décidé, à l'unanimité de ses membres, de modifier les modalités de rémunération du gestionnaire de la SICAV OPPORTUNITY. Cette modification consiste en l'instauration d'une commission de surperformance destinée à rémunérer le gestionnaire dès lors que le fonds réalise un rendement annuel supérieur à 8 %. Cette commission est fixée à 20 % hors taxes de la surperformance réalisée.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,10% TTC à 0,10% HT** de l'actif net l'an.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV OPPORTUNITY.

A noter qu'à partir du 15/07/2021, TUNISIE VALEURS remplace BIATCAPITAL en tant que distributeur des titres de la SICAV OPPORTUNITY et ce, à la suite de l'opération de Fusion Absorption de BIATCAPITAL par TUNISIE VALEURS.

La commission de distribution payée par SICAV OPPORTUNITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions, est prise en charge par le gestionnaire, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

5-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2016, suite au changement du type de la SICAV OPPORTUNITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 18/05/2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.